



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

30 mars 2010

Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

Le 30 mars 2010 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 24 mars 2010 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain FARDELLA,

Présents : 34 (jusqu'à la délibération n° 2010-022 D, puis à partir de la délibération n° 2010-039)
35 (à partir de la délibération n° 2010-023 A, puis jusqu'à la délibération n° 2010-038))

Nombre de pouvoirs : 2 (jusqu'à la délibération n° 2010-038)
3 (à partir de la délibération n° 2010-039)

Nombre de Votes : 36 (jusqu'à la délibération n° 2010-022 D)
37 (à partir de la délibération n° 2010-023 A)

M. Pierre BOUVIER est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : Mme Renée PETELET (représentant M. Gérard FROMM) – M. Raymond CIRIO – M. Alain NICOLOSO – M. Yvon AIGUIER (représentant Mme Marie-Hélène PONSART) – M. Maurice DUFOUR – M. Mohamed DJEFFAL – Mme Marie MARCHELLO (représentant Mme Aurélie POYAU) – M. Eric PEYTHIEU – Mme Nicole GUERIN – Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n° 2010-023 A) – M. Philippe SEZANNE.

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL (jusqu'à la délibération n° 2010-038) – M. Marc FAURE-BRAC.

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ – M. Jean-Louis FAURE.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE).

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER – M. Roger GUGLIELMETTI – M. Edmond CADET.

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI.

Commune de Névache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC – Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY.

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villard d'Arène : Mme Nicole MATHONNET

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. Christian BREMOND.

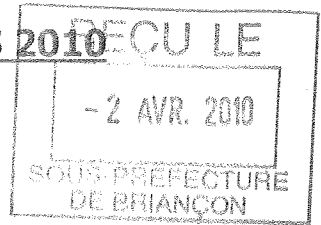
AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Thierry DUCURTIL à M. Marc FAURE-BRAC (à partir de la délibération n° 2010-039)
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY.

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

DÉLIBÉRATION N° 2010- 019 DU 30 MARS 2010

Rapporteur : Monsieur le Président



OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES

Représentations extérieures : GAL Leader+ Entreprendre en Grand Briançonnais

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la délibération n°2009-118 du 10 novembre 2009 procédant aux désignations des représentants de la Communauté de Communes du Briançonnais au Conseil d'Administration du Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras, et au comité de pilotage du GAL Leader+ Entreprendre en Grand Briançonnais,

Considérant le courrier de M. le Président du Pays indiquant d'une part que la Communauté de Communes du Briançonnais devait désigner deux élus titulaires et deux élus suppléant au comité de pilotage du GAL, d'autre part que M. Bertrand CHAPURLAT, proposé comme suppléant de M. Philippe SEZANNE dans le collège des socio-professionnels, est déjà membre du comité de pilotage au titre de la Chambre de Commerce et d'industrie,

Vu les propositions formulées par le Bureau en date du 23 février 2010, et du 23 mars 2010,

Considérant le souhait en séance de M. Philippe SEZANNE d'être membre suppléant,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,

DÉLIBÈRE

■ Désigne M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC en qualité de membre titulaire et M. René SIESTRUNCK en qualité de membre suppléant, aux fins de représenter la Collectivité au sein du comité de pilotage du G.A.L. LEADER + Entreprendre en Grand Briançonnais, collège des élus, aux côtés de MM. Guy HERMITTE et Alain FARDELLA, désignés le 10 novembre 2009,

■ Désigne M. Didier MARCADET en qualité de membre titulaire et M. Philippe SEZANNE au poste de suppléant, aux fins de représenter la Collectivité au sein du G.A.L. LEADER + Entreprendre en Grand Briançonnais, au sein du collège des socioprofessionnels.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : - 1 AVR. 2010

Date affichage : 02 AVR. 2010